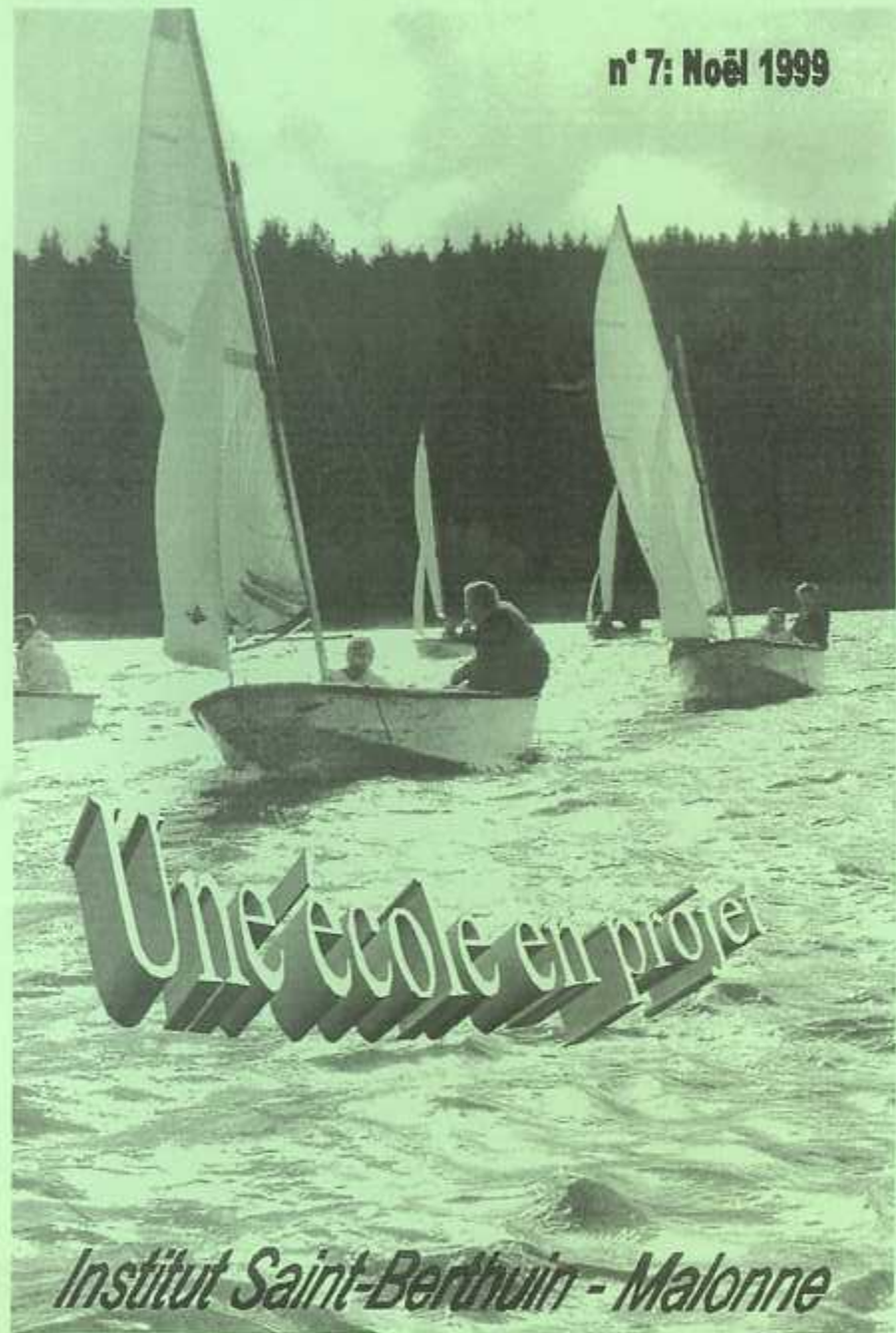


n° 7: Noël 1999



Une école en projet

Institut Saint-Berthuin - Malonne

Vive l'an 2000 !

Depuis de longues années nous vivions avec ce mirage à l'horizon. Nous avons tous rêvé d'un autre monde, un monde différent du nôtre... et probablement différent dans chaque tête aussi...

L'an 2000 ! Que de promesses son avènement ne contenait-il pas !

Tout doucement par moment, rapidement en d'autres instants, le chapelet des heures s'est égrené et voilà que nous sentons sous les doigts la dernière perle qui s'approche et bientôt ne sera plus.

Les années 1000 s'enfuient.

Vive l'an 2000 !

Mais vivent nos rêves toujours. Car même en touchant son manteau, nous n'atteindrons jamais le mystère. L'an 2000, s'il n'est émaillé du prestige que nous lui donnons - ou du « bug » qui nous effraie ou nous fait sourire - n'est fait que d'une suite de 366 jours, tous pareils et tous différents.

Les chiffres magiques n'existent pas par eux-mêmes. C'est nous qui leur donnons toute la force que nous croyons leur découvrir. Cette force qui sommeille en nous et que nous aurions peur de dévisager, a fortiori de nommer.

L'an 2000 n'est pas la fin du monde que les sots auront attendue en vain. L'an 2000 sera fait de jours tristes ou heureux, de jours merveilleux si nous acceptons de donner à nos heures l'éclat que nous rêvons au fond de nous-mêmes. Il est inutile d'attendre l'an 3000 pour espérer mieux.

Voilà 2000 ans qu'on nous y invite. Alors cette fois, puissions-nous vraiment entretenir chacun au fond de nous cette perle rare qui fera de nos semaines une succession de journées riches en elles-mêmes. Retroussons nos manches, le temps n'attendra plus.

Joyeux Noël et bonne année !

Les directeurs

Bonjour à tous !



Je suis la mascotte de votre école.

Eh oui ! Le vendredi 10 septembre, j'ai été abandonnée au petit matin, attachée par une laisse de chat (!) dans la cour d'honneur. Je suis un croisé griffon - berger, âgé de huit mois. En compagnie de la chienne d'un professeur, je coule des jours heureux à la ville, respirant l'air frais de la forêt toute proche. Je me porte à merveille et viendrai vous saluer bientôt.

Dorine

par Sylvie Pierre, professeur

L'option « allemand » à Cologne

C'était le 5 octobre 1999, nous les petits allemands de Malonne, sommes allés visiter le pays de Cologne.



Après une délicieuse matinée au musée du chocolat, des temps libres nous étaient offerts pour découvrir une des villes les plus connues d'Allemagne. Nous avons

été impressionnés par la grandeur du dôme, de son intérieur et de la place qui l'entoure. Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés à Montjoie. Mais la nuit était déjà tombée, c'est pourquoi nous n'avons pas retenu grand chose de cette escale. En tout cas, nous tenons à remercier Mesdames Pierre et Rochette pour nous avoir accompagnés dans cette folle aventure.



Les élèves de 5^e année, langue 3 « allemand »

Echos de la réunion de rentrée du 17 septembre

Intervention de la direction

Chers amis,

bonsoir. L'année scolaire du passage à l'an 2000 est entamée. Elle ressemble à tant d'autres que nous avons terminées, ou d'autres encore avant nous. Et pourtant, cette année peu ordinaire tient en elle les semences d'un monde nouveau, d'une ère nouvelle.

En effet, en mettant sur orbite cette nouvelle année scolaire, le conseil de direction a fixé des pistes de travail très engageantes. Elles fondent de grands espoirs car elles donnent à notre projet d'établissement des outils supplémentaires. Vous le remarquerez, l'accent sera mis cette année sur la qualité. Qualité de la vie, qualité de l'environnement, qualité pédagogique.

Dans le volet disciplinaire, nous poursuivons le travail de l'année dernière. Même si la discipline n'est pas un objectif de l'enseignement, elle en est un outil incontournable. Le conseil de discipline mis en place poursuit sa mission. Son fonctionnement rigoureux nous a permis de séparer les aspects pédagogiques réservés aux conseils de classe des aspects disciplinaires qui lui sont propres. Lors de sa mise en place, nous ne pensions pas le réunir aussi souvent: sur l'année scolaire une trentaine de situations ont été jugées par le conseil de discipline. Ses jugements ont été suivis de deux catégories de décisions:

- la sanction, ou punition qui doit être proportionnée à la faute commise,
- et la réparation, car tout préjudice doit donner lieu à une réparation (quand il y a un carreau cassé, il faut le faire réparer).

La mission du conseil de discipline s'inscrit bien dans le cadre éducatif de l'établissement. Nous y veillons. Malheureusement, arrivés au terme d'une longue démarche de corrections, nous avons dû prononcer plusieurs exclusions: 25 exclusions dont 7 définitives dans le courant de l'année et 10 en fin d'année. C'est chaque fois l'aveu d'un échec, c'est certain, mais c'est aussi chaque fois la réaffirmation qu'à l'école, tout n'est pas permis. Et tout n'est pas permis parce qu'il y a à l'école un grand nombre de personnes qui ont le droit d'évoluer sereinement. Il y a plus de 500 jeunes auxquels nous devons garantir un cadre propice à un apprentissage de qualité. Là où il y aurait menace ou violence, l'apprentissage ne serait plus possible. L'école est une mini-société avec ses lois et ses règles.

Peut-être certaines lois ou règles ne sont-elles pas suffisamment assimilées chez certains. Il nous appartient alors, non seulement de sanctionner, mais d'éduquer. Car si l'école est une société, elle est aussi et surtout une société constituée d'une majorité de personnes qui sont en formation. Le « nul n'est censé ignorer la loi » n'a pas cours à l'école. Ici, le jeune a droit à l'erreur. Il doit donc apprendre la loi, se l'approprier et enfin la respecter.

Nous avons décidé de développer cette démarche davantage cette année scolaire. La loi qui distingue l'intolérable du permis sera réécrite sous la forme d'une charte. Nous avons décidé de travailler avec les élèves pour construire la charte de la vie relationnelle à l'école. Cette charte sera négociée entre jeunes et adultes, par classes, par niveau. La démarche a été explicitée dans les classes hier, lors de la demi-journée du titulariat. Elle prendra plusieurs mois. En fin de parcours, nous aurons un texte qui sera cosigné par les jeunes et par les adultes de l'école. Nous nous engagerons ainsi à respecter la charte et à la faire respecter. Nous ne serons donc pas au bout de nos peines, mais devant un nouveau défi à relever, plus clair car la loi réécrite aura été construite par ceux-là mêmes qui auront à la respecter.

La qualité de l'environnement sera elle aussi un souci prioritaire. Nous nous y étions engagés lors de l'écriture de notre projet d'établissement. Bien entendu, nous n'attendons pas que tout soit pris en charge par les élèves. Vous avez certainement remarqué tous les efforts déployés depuis un an: après la rénovation de la façade de la cour d'honneur, la réfection du mur de la chapelle dans la cour du secondaire, la remise en état des châssis du bloc briques, la remise en ordre des sanitaires de la cage de verre...

Mais nous ferons cette fois un nouveau pas en avant: nous voulons rendre les élèves acteurs de l'embellissement des lieux. Nous leur avons ainsi demandé de se construire par classe un projet d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie. Les élèves se sont réunis une première fois hier après-midi autour de leur titulaire. Ils ont pu commencer la construction de leur projet: repeindre un mur, décorer une classe ou un couloir, planter des arbres dans les cours... et tout projet qui leur tient à cœur. La seule contrainte est la faisabilité. Il faut que chaque projet puisse être mené par les élèves eux-mêmes. Les projets doivent donc être écrits en « je », ou plutôt en « nous ». Il n'est pas question de dire « les ouvriers de l'école feront ceci ou cela ». Non ! Chacun est invité à retrousser ses manches. La première journée de l'environnement pourrait avoir lieu en novembre, pourquoi pas à la Sainte-Catherine? En

¹ En avançant dans le projet, pour faciliter l'organisation et éviter que les groupes plus lents ne retardent les autres, nous avons décidé que chaque classe aurait sa propre demi-journée « environnement ». La date serait fixée au terme de la rédaction du projet de classe, en accord avec ses délégués.

